

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maratchers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-
letin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 15 SEPTEMBRE 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 37

L'aurore d'une ère nouvelle

On n'entre pas un gros clou d'un seul coup de marteau dans un madrier de bois franc. De même, il faut du temps et de la patience pour déraciner certains préjugés. C'est pourquoi nous revenons aujourd'hui sur l'éclatant succès remporté par les fermes de démonstration au dernier concours du Mérite agricole.

Les deux cultivateurs progressifs décorés: M. Roméo Leblanc, de Victoriaville, de la médaille d'or, et M. Noé Provencher, de Plessisville, première médaille d'argent, exploitent tous deux des fermes de démonstration.

Disons tout de suite qu'une ferme de démonstration, ce n'est pas une ferme du gouvernement où l'on dépense parfois de l'argent pour des expériences qui ne donnent pas toujours les résultats attendus.

Non, une ferme de démonstration, c'est une ferme ordinaire, dont le propriétaire a consenti à se mettre sous la tutelle absolue de l'agronome, pour suivre aveuglément les dictées de celui-ci, même si elles lui paraissent absurdes.

Et M. Léo Brown, le surintendant de ces fermes de démonstration, l'expliquait encore tout récemment aux journées agricoles tenues les 6 et 7 septembre dernier, sur les fermes de démonstration de Mme Vve A. Caron, à Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata; et de M. L.-A. Anctil, à St-Pamphile, comté de L'Islet, dans le clair exposé qu'il fit de la nature du contrat que passe le régisseur d'une ferme avec le Ministère de l'Agriculture.

Sans doute, le fermier demeure le propriétaire de sa terre, mais l'agronome en est le gérant. Le cultivateur devient l'élève du professeur d'agronomie. Celui-ci commande: enlevez-moi cette clôture, faites ici des guérets, labourez ce champ à tant de profondeur, sur cet autre faites une demi-jachère, etc., et docilement l'élève obéit. Le résultat, c'est qu'en quelques années la terre est transformée et rapporte trois fois plus. En France et en Belgique, ils sont légion les cultivateurs qui vivent sur des lopins de terre où la plupart des nôtres crèveraient de faim. Pourquoi? C'est parce qu'ils ont appris à utiliser chaque pouce de terrain et à faire rendre à la terre son maximum. Il y a là des terres cultivées depuis deux mille ans et plus qui produisent encore comme aux premiers jours, tandis qu'en province de Québec, des terres où il y a cent ans le grain poussait à hauteur d'homme ne produisent plus rien, pas même de l'herbe. C'est qu'on les a épuisées, faute de savoir comment les cultiver. Nous avons entendu un vieux cultivateur se vanter d'avoir semé de l'avoine vingt-six années de suite dans le même champ. Cela ne serait pas arrivé s'il y avait eu dans cette paroisse un agronome dont les conseils auraient été suivis.

M. Leblanc, celui-là même qui a remporté la médaille d'or, déclare que le système de rotation prôné par le Ministère de l'Agriculture, et mis en pratique sur sa ferme sous la direction personnelle de l'agronome, est bien la meilleure méthode de culture et la clef du brillant succès qu'il a remporté.

Laissons parler maintenant M. G. Le Houillier, de Ham-Nord: "Je ne sais vraiment pas comment m'exprimer pour vous dire combien la direction des agronomes et des inspecteurs des fermes de démonstration m'a été utile. Ainsi, dans ce champ que vous voyez, avant que ma ferme fut sous la direction des experts du Ministère de l'Agriculture, nous faisons manger le grain sur pied par les animaux, ça ne valait pas la peine de le couper. Voyez la différence aujourd'hui."

Le même cas se répète chez Mme Vve Caron, à Notre-Dame du Lac. Et que dire des changements opérés sur la ferme de St-Pamphile de L'Islet, dont M. L.-A. Anctil est le régisseur. Laissons plutôt la parole à M. Anctil.

Parlant des directions qui lui furent données par l'agronome et par l'inspecteur de sa ferme, M. le régisseur s'exprime ainsi:

"J'ai souvent rongé mon "mors de bride", mais je ne le regrette pas aujourd'hui. Quand il y a à peine sept ans mes vaches m'occasionnaient un déficit annuel de \$19.50 par tête, aujourd'hui, je boucle avec un profit moyen par vache de \$25.00. Si seulement vingt cultivateurs de St-Pamphile pratiquaient les mêmes méthodes qu'enseignent les experts du Ministère de l'Agriculture, nous pourrions garder notre beurrerie en activité dix, même onze mois par année, au lieu de cinq mois comme c'est le cas maintenant."

Et ce succès est la meilleure réponse aux dénigreur de parti-pris, aux semeurs de découragement, aux faux apôtres qui essaient de préjuger les cultivateurs contre les agronomes.

Voilà une dizaine d'années à peine que l'honorable M. Caron nommait le premier agronome, et déjà les progrès accomplis justifient tous les espoirs et permettent d'anticiper en agriculture, avec l'abandon général de méthodes désuètes, une ère de progrès inconnus jusqu'ici.

"Et cependant, écrivait naguère M. Louis Rivard, dans "Le Devoir", que de critiques n'a-t-on pas entendues sur le compte des agronomes officiels que le département provincial d'agriculture établissait dans de rares comtés d'abord, puis dans tous les comtés de la province à peu près! Ils étaient jeunes, disait-on, sans expérience personnelle pour la plupart; n'était-ce pas à eux de se mettre à l'école des vieux cultivateurs plutôt que de se faire leurs guides vers le progrès? Bien inspirés, les agronomes semblèrent prendre pour devise: laisser dire et bien faire. Sans nullement délaissier les cultivateurs déjà âgés qui eussent difficilement abandonné les coutumes agricoles reçues de leurs pères, ils allèrent plutôt aux jeunes membres des cercles agricoles, des cercles des jeunes éleveurs dont la plupart furent organisés par eux, des cercles d'études déjà établis par les curés des paroisses de leur comté. Là ils prêchèrent les théories de l'importance, voire de la nécessité de la science agricole pour rendre la ferme plus payante. Visites, conférences, concours, démonstrations, excursions aux fermes modèles, aux collèges d'agriculture de la région, aucun moyen ne fut négligé; voici qu'enfin "le blé commence à lever". Ces idées de progrès possible, réalisées grâce à la science technique agricole, se sont emparées de l'esprit des jeunes cultivateurs qui comprennent que, par delà la ferme paternelle à faire fructifier et à améliorer, un autre rôle plus beau, plus patriotique les attend: l'action sociale que pourrait et devrait remplir autour de lui, dans sa paroisse d'abord, puis dans son comté, le jeune cultivateur instruit qui a fait un cours complet d'agriculture, non pas en vue d'obtenir une position officielle du gouvernement, mais pour améliorer le sort de ses compatriotes en leur montrant, sur sa propre ferme, les bienfaits d'une solide et complète instruction agricole.

On pourrait s'imaginer,—et je connais des pères de famille qui sont dans ces sentiments,—que du fait qu'un jeune homme est destiné à cultiver la ferme, c'est d'un cours abrégé d'agriculture,—du cours moyen de deux ans, par exemple,—qu'il retirera le plus de bénéfices. Erreur. Sans vouloir aucunement déprécier ce cours moyen d'agriculture, que nos écoles d'agriculture canadiennes-françaises et anglaises ont établi à côté de leur cours scientifique, on peut affirmer, je crois, qu'il n'est pas suffisant pour former chez nous cette élite agricole, cette sorte de noblesse rurale dont les autres pays, la France entre autres, sont si fiers. C'est le cours scientifique d'agriculture qui fera d'eux des chefs, des cultivateurs avertis et modèles, sur les connaissances de qui leurs voisins sauront pouvoir compter lorsqu'une question agricole plus compliquée ou nouvelle surgira."

Il y a, en effet, un beau rôle social à remplir,—et c'est par là qu'il faut entraîner la conviction de notre jeunesse,—en s'attachant au sol, après avoir consacré quelques années dans une école d'agriculture pour se préparer à cette mission de faire aimer la terre autour de soi.

Le cours de deux ans outille le jeune homme, en fait un agriculteur mieux averti, plus apte à profiter de l'enseignement des techniciens qui ont poussé plus avant leurs études et consacré cinq années à approfondir les secrets de la fertilité des différents sols.

Les possibilités et la noblesse de la carrière agricole mieux comprises, nous verrons un plus grand nombre de nos cultivateurs à l'aise diriger leurs fils vers les collèges d'agriculture au lieu d'en faire des avocats sans cause et des déclassés.

Le succès des fermes de démonstration aura eu pour effet, non seulement de prouver l'utilité et l'efficacité de la direction des agronomes, mais encore d'éveiller l'attention sur les possibilités de la carrière agricole.

Sans vain optimisme, nous pouvons donc maintenant espérer, dans un avenir prochain, un développement plus intense des immenses ressources agricoles du généreux sol de notre province.